

Appel au don

► Aider à financer des projets alternatifs en agriculture paysanne

- L'agriculture productiviste vide nos campagnes et détruit l'environnement : chaque année 30 000 fermes disparaissent par an, un paysan français se suicide chaque jour.
- L'agriculture paysanne est une agriculture qui respecte le paysan et répond aux attentes de la société. Elle doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Les AMAP se revendiquent de l'agriculture paysanne.
- Les paysans en AMAP doivent faire face à une réelle discrimination dans leur démarche d'installation car leurs exploitations sont souvent plus petites, leurs modèles de production méconnus ou mal connus des chambres d'agriculture et se situent dans des zones rurales souvent désertées.
- Cette discrimination se traduit également par des difficultés d'accès au financement. Le monde agricole a longtemps été -et est encore toujours aujourd'hui - lié de façon quasi exclusive avec un seul et unique intermédiaire bancaire. Derrière les outils financiers, ce sont des modèles de développement agricole et une vision de l'économie qui sont véhiculés.
- En choisissant de distribuer via le réseau des AMAP, les paysans en AMAP font le choix de la vente directe, et « court-circuite » la GMS. En choisissant des financements solidaires et éthiques à la Société Coopérative de la Nef, le projet prend alors tout son sens et devient encore plus cohérent. Cette volonté de réorienter le monde paysan alternatif vers un interlocuteur bancaire responsable et transparent fait véritablement écho et le MIRAMAP souhaite favoriser cette ré-orientation.



Un développement cohérent pour l'agriculture paysanne en AMAP

► Témoignage

Après avoir travaillé pendant plus de 6 mois comme salarié agricole, Jean à Tourves (83) souhaitait s'installer en tant que maraîcher en agriculture biologique et en AMAP. Pour cela, il lui faut investir dans 3 tunnels de 50*7m, une pépinière à plants et du petit matériel agricole (motoculteur...). Son projet a été soutenu par le MIRAMAP et lui a permis d'obtenir un prêt Nef de 36 000€ sur 7 ans à 2,90%. Ce taux a bénéficié d'une bonification de 2% apportée par l'Association La NEF dans le cadre de son action de soutien au développement de l'agriculture biologique.

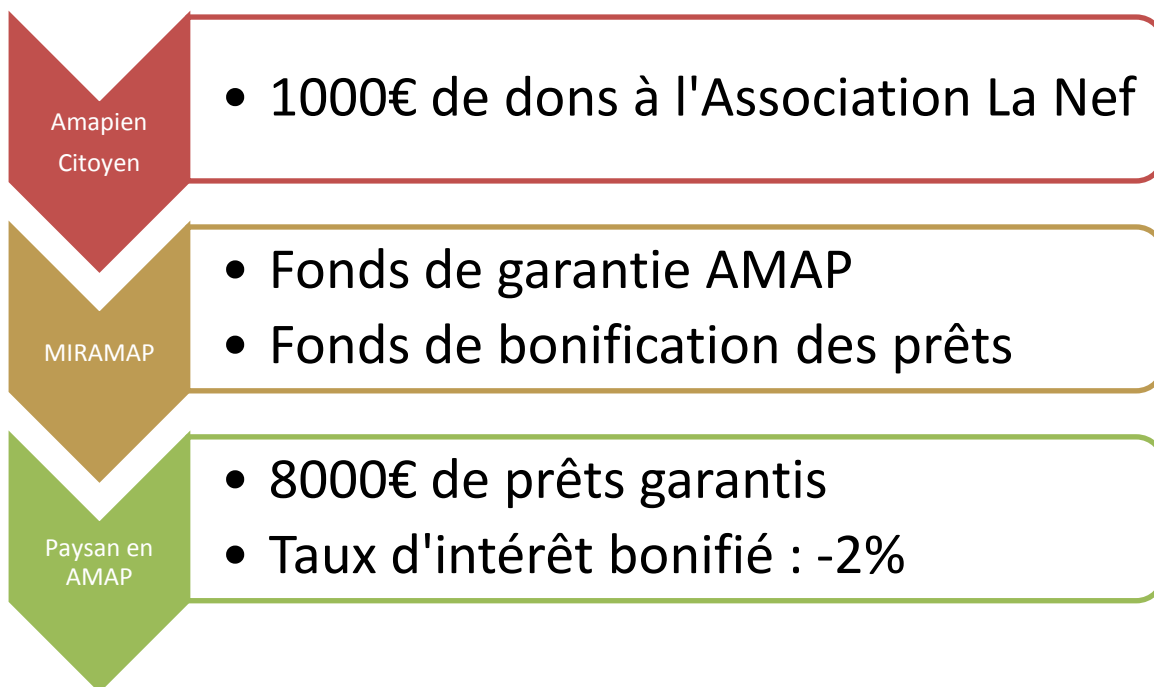
Jean a également bénéficié d'une garantie FAG classique (via ESIA, Fonds Territorial France Active en PACA) à hauteur de 65 % du capital restant dû. Aucune autre garantie ne lui a été demandée. Jean souhaite distribuer 60% de sa production en AMAP. A l'heure actuelle, Jean envisage de distribuer des paniers dans une nouvelle AMAP à Rocbaron.

▸ Où va mon argent ?

La collecte de dons est portée par l'Association la Nef (reconnue d'intérêt général, vos dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66%) qui a dédié un fonds au projet de finances solidaires du MIRAMAP. Ce fonds permet, dans un premier temps, de garantir les prêts de paysans en AMAP et également de bonifier (réduire le taux d'intérêt) ces prêts.

1€ de don permet 8€ de prêts pour un paysan

Votre don permettra de constituer un pot commun, une sorte de caisse de solidarité, pour soutenir concrètement des projets de paysans. C'est en mutualisant nos efforts et en agissant collectivement que de nombreux projets de paysans en AMAP pourront être soutenus.



Vous pouvez faire un don en tant que personne physique (particulier) ou en tant que personne morale (collectivement au sein de votre AMAP). Pensez aux résidus de cotisations dans votre AMAP !

Pour donner, c'est très simple : <http://miramap.org/+Faire-un-don+.html>

ou

Établir un chèque à l'ordre de l'Association La NEF à retourner à :

Association La NEF - FONDS AMAP

35, rue de Lyon - 75012 Paris

MIRAMAP

Projet Financements Solidaires
58 rue Raulin - 69007 LYON
www.miramap.org - 06 18 99 77 80

